



Compte rendu sommaire de la séance du conseil municipal du 28 mars 2011

L'an deux mille onze, le vingt huit mars à vingt heures trente, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni publiquement à la mairie, salle du conseil, sous la présidence de M. Gérard Leguay, maire.

Sont présents : M. Gérard Leguay, M. Michel Verney, Mme Annick Niporte, M. Bruno Schneider, M. Serge Bavard, M. Dominique Duchamp, M. Daniel Vieillard, Mme Thérèse Parisot, Mme Michèle Barbusse, M. Philippe Brunot, Mme Rachel Simonel, M. Denis Jeunot, M. Philippe Michaud, M. Christophe Leloup, M. David Brunot, Mme Paulette Therry

Absents excusés et représentés : M. Jean-Noël Gallimardet (représenté par M. Christophe Leloup),

Mme Rachel Simonel est élue secrétaire de séance

1- Demandes de subventions

Mr Schneider présente les différents dossiers qui font l'objet de demande de financement. Le conseil approuve à l'unanimité ces projets ainsi que les demandes de financement s'y rattachant, à savoir :

- Le réseau d'assainissement le long de la Venelle dont le coût total est de 206 250 € HT soit 246 675 € TTC, et dont le financement est le suivant, 30 % par le conseil général de la Côte d'or au titre de « l'assainissement des collectivités-réseaux » et 40% par l'agence de l'eau.
- La réhabilitation du réseau eau potable, rue de Champoint et rue des Saulx, dont le coût total est de 141 760 € HT soit 169 545 € TTC, financé à hauteur de 40% par l'agence de l'eau.
- La réhabilitation de 3 réservoirs d'eau potable pour la somme totale de 85 793 € HT soit 102 608 € TTC, financé à hauteur de 40% par l'agence de l'eau.
- Les travaux de voirie rue des moutons dont le cout total est de 51 025 € HT soit 61 026 € TTC, et rue de Villey (lotissement) pour un montant de 71 400 € HT soit 85 394 € TTC financé à hauteur de 50 %, par le conseil général de la cote d'or, au titre du fonds cantonal de développement territorial

Ces crédits seront inscrits, en priorité aux budgets primitifs respectifs.

2- Groupe scolaire :

a- actualisation du plan de financement,

Mr Verney expose le nouveau plan de financement, soumis à la délibération du conseil municipal, les financements sollicités sont les suivants : 1 018 000 € par le conseil général de la Côte d'Or, dans le cadre des aides sectorielles et du contrat ambition Côte d'Or, 270 000 € par le conseil régional dans le cadre du contrat de Pays Seine et Tille, 200 000 € par le FEADER. La commune financera le projet par un emprunt de 1 500 000 €, ainsi qu'un autofinancement de 2 271 012 €. Il précise que la commune de Selongey n'est pas éligible à la dotation d'équipement des territoires ruraux attribuée par l'Etat, dont les critères d'attribution établis dans la loi de finances 2011, rendent la commune inéligible à cette dotation.

Le conseil approuve à l'unanimité, ce plan de financement

b- attribution des marchés de travaux,

Mr Michaud présente la procédure de marché public en procédure adaptée, il précise le résultat infructueux du premier appel à candidatures de décembre 2010, dont les résultats étaient supérieurs de 17 % par rapport à l'estimatif.

Après un second appel à candidatures, la commission d'appel d'offre du 25 mars dernier propose d'attribuer les 17 lots du marché de travaux.

L'opposition regrette le manque d'entreprises locales retenues. Mr Michaud, précise que les critères de notation des candidats sont définis dans le règlement de consultation des entreprises. La notation donne lieu à un classement qui interdit un quelconque favoritisme. La commune, a de plus, la responsabilité de la bonne gestion de l'argent public.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité l'attribution des lots aux entreprises selon l'avis consultatif de la commission d'appel d'offre pour un montant total de 4 518 131 € HT

c- autorisation de programme/ crédits de paiements (AP/CP)

Le conseil municipal autorise le programme « travaux- groupe scolaire » ainsi que la répartition des crédits de paiement. Le montant total des travaux du groupe scolaire s'élève à 4 518 131 € HT auquel il convient d'ajouter 5% soit 225 900 € HT pour aléas et révisions de prix. Le montant total est de 4 744 031 HT, soit 5 673 861 € TTC. La répartition des crédits de paiement s'effectue comme suit :

- Montant global de l'autorisation de programme : 5 673 861 € TTC
- Crédits de paiement, budget primitif 2011 : 3 000 000 € TTC
- Crédits de paiement, budget primitif 2012 : 2 673 861 € TTC
- Les reports de crédits de paiements se feront sur les crédits de paiement de l'année N+1

3- Informations diverses

Le maire informe le conseil municipal des éléments suivants :

- Un assistant à maîtrise d'ouvrage a été retenu afin de lancer la procédure de renouvellement des contrats d'affermage de l'eau et de l'assainissement.
- Le cabinet d'architecte Brandon, travaille sur une nouvelle esquisse afin de redimensionner le bâtiment concernant l'accueil des handicapés et la salle de restauration du centre d'hébergement sportif.
- La commune procède au lancement d'un nouvel appel à candidatures pour la fourniture de repas pour le restaurant scolaire.

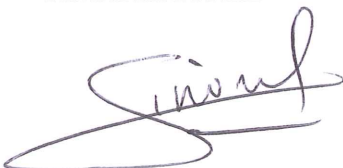
4- Questions des conseillers

Mr Vieillard a observé la disparition d'anciens projecteurs du stade de football stockés dans des bâtiments communaux. Il souhaite obtenir des informations sur la disparition de tels équipements. Mr bavard se charge de mener l'enquête.

La séance est levée à 21h45

Le secrétaire de séance

Rachel SIMONEL



Le président de séance,

Gérard LEGUAY

